

PASSAGE D'UNE ANNÉE SCOLAIRE À L'AUTRE

Abonnements et attribution d'exemplaires numériques sont à renouveler à chaque année scolaire.

Les **abonnements** de tous types et les attributions d'**exemplaires numériques** sont valables pour toute l'année scolaire. Ils respectent en cela la stratégie documentaire des établissements, qui peut varier d'une année sur l'autre.

A la fin de l'année scolaire, les abonnements prennent donc fin et les attributions d'exemplaires numériques sont automatiquement retirées aux utilisateurs.

Les établissements peuvent alors contracter de nouveaux abonnements auprès des **fournisseurs de ressources**. Après transmission des **ressources numériques pour l'école** des fournisseurs vers le **module d'attribution**, les **responsables d'affectation** pourront alors attribuer les nouveaux exemplaires numériques aux utilisateurs de l'établissement.

Le schéma ci-dessous représente les différentes étapes à effectuer à chaque année scolaire :

